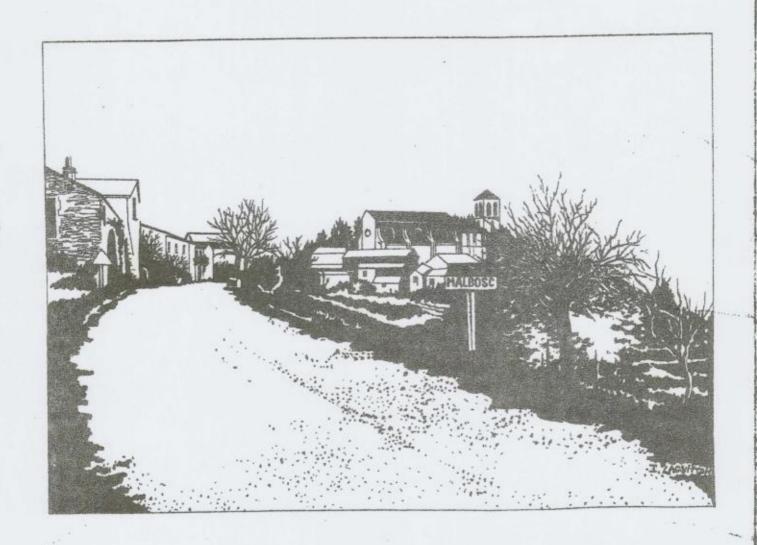
COMMUNIE

MALBOSC



"INFORMATIONS

MUNICIPALES"

Nº 23

Aaut 83

- SOMMAIRE-

- P 2 . Le mot du Maire. Réunion du Conseil le 26.4.83
- P 3. Réunion du Conseil le 3I.5.83
- P 4 . Réunion du Conseil le 28.6.83
- P 5. Etat Civil. Projet de Bibliothèque.
- P 6. Réunion du Conseil le 27.7.83 A.C.C.A. Malbosc. Cinéma
- P 7. -Tribune libre " savez vous que ..." Garidel Noel " " de Mme Lachgar Yvonne.
- P 8. -Tribune libre suite.

 " " La décentralisation ? le changement reste à faire de Kieken Jean Marie.
- P 9. Fin de tribune libre.
- PIO Tribune libre proposée par Geneviève Vacherot.

 "Au chevet des forêts méditéranéennes " article du Monde.

Voici le N° 23 d'Informations municipales et nous vous souhaitons une bonne lecture. Je vous rappèle que la Commission Information est ouverte à tous et que l'intérêt du journal dépend de votre participation.

BULLETIN	D'ABONNEMENT (année 1983)

NOM :.... Prénom :

Adresse :

Désire m'abonner à "informations municipales " pour 1983.

La cotisation reste à 20 F. Adressez votre bulletin d'abonnement + règlement (à l'ordre de GARIDEL Noel, Maire de Malbosc) chez M. Garidel à MOUREDES 07140

- LE MOT DU MAIRE -

Chers Administrés,

Voici le deuxième numéro de notre bulletin depuis le renouvellement du Conseil.

A SECULA

Je pense que vous aurez apprécié le contenu du premier et que la suite vous donner satisfaction. La lecture de ces bulletins vous tient en permanence au courant de nos activités. Certes, nos moyens sont limités financièrement mais malgré tout, nous faisons de notre mieux pour aller de l'avant.

L'adduction d'eau potable à Malbosquet est commencée et nous avons l'assurance fie la mener à bonne fin.

Question voirie, les dégradations des divers chemins vont être réparées dans les jours qui vienment,

La canicule qui s'abat sur nous ce mois de juillet doit nous inciter à la prudence pour que ne se reproduise pas ces terribles feux de fôrêt qui sont si dévastateurs. Noublions pas de même les villages peuvent être menacés; je vous demande de recommander cette même prudence aux résidents secondaires. Quelques broussailles arrachées, quelques ronces coupées pendant leurs congés ne nuirait pas à la beauté de notre commune. Les habitants permanents ne peuvent pas tout faire; ils sont trop peu nombroux et beaucoup sont très âgés (encore en remontrent-ils à beaucoup de jeunes).

Que chacum de nous y mette un peu du sien et les choses n'en n'iront que mieux.

Votre dévoué Maire,

and a first of the second

Noel GARIDEL.

REUNION DU CONSEIL : le 26 Avril 1983

Absents: Ms Kieken, Chamboredon Michel.

Ordre du jour : Rapport de la commission travaux sur les routes de la Chaze et du Serret. Divers.

Io) Routes de la Chaze et du Serret :

La commission précise que ces deux routes sont en mauyais état et nécessite des réparations.

Le problème porte sur la "compétence communale" à effectuer ces travaux. En effet, le chemin de la Chaze est chemin privé, celui du Serret est communal. Il est décidé:

- a) pour la Chaze : Indemniser les usagers qui participeront à l'amélioration du chemin (élagage, comblement etc..)
- b) pour le Serret : Faire monter le tractopelle actuellement à Malbosquet (Entreprise Dumas) pour effectuer les travaux de comblement nécessaire.

The same of the sa

IIº) Gîtos :

La commission constituée est chargée de faire l'inventaire et de prévoir les

travaux à faire avant l'entrée des locatires.

Campagne 84 - gîtes :

- Gite presbytère 509 A) Juillet / Août : 580 F / semaine

Pour tous les gîtes, location week-end : 66 F la journée.

process the 18 care safety and a

III. Prix des services:

- Eau: MALBOSC : 76 F / an (50 M3)

MOUREDES - AUBRIAS : I62 F / an (100 M3)

Lo M3 supplémentaire : I F 38.

Location du compteur : II F / an.

- Concessions cimetières :

Cinquantenaire : 96 F le M2 Trentenaire : 57 F " Temporaire : 29 F "

La Commission Information

. History

REUNION DU CONSEIL : le 31 Mai 1983

Absents : Mrs Kieken, Durand., Garidel Maurice, Melle Oziol.

Ordre du jour : Compte rendu des réunion intercommunales.
Révision des listes électorales. Divers.

Io) Compte rendu de réunion du S.I.C.O.M.

- . Election du Bureau : Président : Mr DURAND (St Paul)
 Vice-Présidents : M. THIBON (Banne)
 M. GARIDEL Noel (Malbosc).
- . En juillet-Aout, il y aura un ramassage par semaine.
- . Il est à noter que 1983 est la dernière année d'amortissement du camion de ramassage. En conséquence le prim de ramassage des ordures ménagères de 1984 devrait diminuer. Il était prévu de conserver la même progression de ce prim et de mettre ce "surplus" en banque en vue d'un nouvel investissement d'ici quelques amnées. Cette solution n'est pas envisageable car il n'y a pas de thésaurisation possible pour les syndicats de commune.

 Par contre, le maire propose d'utiliser cet argent supplémentaire pour la mise en place d'un service de ramassage, une ou deux fois par an, de poubelles

= + + + + + + + + + + + + + + + + + + =

embarassantes et non prises par le SICOM (ex: ferrailles, carcasses etc...)

es leading to

IIIº) COmpte rendu de réunion du S.I.T.O.BA. :

Se syndicat regroupe 38 communes.

L'usine de destruction est gérée par une société privée (SUAL) employant une personne.

Le contrat entre le SITOBA et la SUAL est de 20 ams.

PRESIDENT du SITOBA : M. SERRE Yves.

DEFINITION des ordures ménagères (SITOBA) :

" Les ordures ménagères sont ainsi définies :

les détritus de toute nature, comprenant notamment, les ordures ménagères, condres, machefer de chauffage central, débris de verre ou de vaisselle, feuilles balayures déposées aux heures de la collecte dans des récipients individuels ou collectifs placés devant les immeubles ou à l'entrée des voies privées ou ince-cibles aux camions.

Ne sont pas compris dans la dénomination d'ordures ménagères :

- les déblais, gravats, décombres et débris provenant de travaux publics ou privés.
- Les objets qui par leurs dimensions, leur poids ou leur nature (ferrailles, matelas, etc...) ne pourraient être chargés sur les camions.
- Des déchets des ménages à caractère toxique, corrosif ou explosif.

IIIº) Commission de révision des listes électorales:

Elle est composée : du maire, d'un responsable auprès de l'Administration et d'un responsable auprès du tribunal de grande Instance.

Il s'agit de nommer le responsable auprès du Tribunal, il est proposé trois personnes, pour le choix d'une : M. COSTE Marcel, M. OZIOL Louis et M. VOLPE Laurent.

IVº) Demande de location de terrain à la Commune par M. CODOB (pont du Moutet). Surface totale : 2 Ha, I2 a 30ca; dont 26 a 60 de landes (les Courts) et I Ha 85 a 70 ca de chataigniers (les Vepières).

Lo conseil accorde cette demande de location avec bail, au prix de IOO F.

La commission Information.

REMINION DU CONSETT : le 28 juin 1983

The form the second control of the second co

crare du jour : Coût des ordures ménagères. Financement A.E.P. Malbosquet.

IO) Coût des ordures ménagères

Pour cette année, le prix est de 45 F par personne.

II'a) A.E.P. Malbosquet :

... 33 --

- Travaux : amenée du captage au refoulement, construction de la bache de pompage, conduite de refoulement, équipement hydro-électrique.

- Financement: Subvention 40 % H.T. : I40000 F Empruret (complément H.T.+

TVA récupérable) : 275000 F

Total 415000 F

- Hémunération D.D.A. : 4.871,35 F TTC

ETAT CIVIL :

- Décès : le 4 juin 1983 de Madame Simone Marcelle SOMME (Vve Elysée Marcel HOURS).
- . Naissances: LE 30 mai 1983 de AMELIE, fille de Mr et Mme DURAND/OZIOL. Le 9 juin 1983 de VANESSA, fille de Mr ET Mme GOMEZ/OZIOL Le I2 juillet 1983 de LAURE, fille de Mr et Mme DURAND/MERINDOL.
- . Mariage : le 30 juillet 1983 de HOURS André Iréné et NICOLAS Françoise Huguette à Malons.

BIBLIOTHEQUE -

Lors d'une réunion à Joyeuse, début juillet, en présence de nombreux élus locaux ainsi que des conseillers généraux, Mrs FAUCUIT et VANNTERE, Mademoiselle Nelly VINGT DEUX, directrice de la Bibliothèque Centrale de Prêt d'Ardèche, nous a présenté un projet dont le but est de promouvoir, développer la lecture em mili u rural, en favorisant les communes éloignées et nom pourvues d'un service bibliothèque.

- Création d'une structure inter-cantonnale de bibliothèque (regroupant les cantons de Largentière, Joyeuse, Valgorges, Les Vens), avec passage d'un bibliobus toutes les trois semaines, dans toutes les communes de ces cantons.
 - Le regroupement permettrait d'atteindre la taille d'une ville de plus de IO 000 habitants, condition nécessaire pour bénéficier des subventions d'investissement (75 %) du Ministère de la Culture.
- Cette structure ou"bibliothèque point d'appui", pourrait démarrer avec un fonds de 20 000 livres (IO 000 pour enfants et IO 000 pour adultes)/ et la B.C.P. y assurerait le prêt de 2 000 livres renouvelés 3 à 4 fois par an.
- Sur le plan financier, cette "bibliothèque point d'appui" emploierait deux bibliothécaires à temps plein chargés de gérer le fonds et de diffuser les livres grâce au bibliobus.

Selon une estimations prévisionnelle et en tenant compte d'une participation maximum des 4 cantons, soit 22 700 habitants, la participation communale serait de : 8,20 F / habitant la première année,

12,40 F/ " " la seconde "

13 F / " " la troisième année.

Qu'en pensez vous ?

Avant de prendre toute décision, (de participer ou non à cette"bibliothèque point d'appui") nous souhaitons avoir votre avis.

NOM :

Adresse :

- . Souhaite que la commune participe à ce projet. . Ne souhaite pas
- . Observations propositions :

(à retourner à la Mairie de Malbose)

La décision devant être prise avant le I5 septembre, pourriez vous adresser votre réponse assez rapidement.

REJUNION DU Conseil : LE 27 Juillet 1983

Absents : Mrs Chamboredon Michel, Chamboredon André, Durand René, Kieken J.M. Ozicl Christiane.

- I°) Le relevé des compteurs d'eau à Mourêdes, Aubrias, Malbosc se fera au mois d'août.
- 2°) Afin de simplifier la comptabilité, il est décidé que les indemnités kilométriques de la secrétaire sergient transformées en heures de travail.
- 3°) Achet du terrain de camping : une délibération est prise en vue d'un emprunt de 150.000 F auprès de la carsse de dépôts et consignation. (propriété : pont de Gournier).
- 4°) Il est demandé une vérification de l'éclairage public à Sabuscle.
- 5°)L'office national des fôrets propose ses services pour l'entretien des pistes.

Nous faisons une demande de renseignements complémentaires à savoir si possibilité ou non d'entratien des chemins communaux et le prix des services.

- 60) Le Conseil donne un avis favorable à la proposition de la Sécurité Sociale . Mes mines concernant la mise en place d'un service de soins à domicile des
- 7º) Il est demandé l'aggrandissement du parking de Malbosquet.

OF THE DIE

La commission information.

A.C.C.A. MALBOSC

L'assemblée générale du démanche IO juillet a préparé la prochaine saison de diasse,

Comme chaque arnée, à l'occasion de la distribution des cartes, une note résumant les décisions prises (jour d'ouverture, carte d'invitation etc.) sera remise à chaque chaffeeur amit

- la distribution des cartes aura lieu le dimanche 4 septembre de 9 H à I2 h à l'école de Malbosco, angle : de l'off l'est
- la remiso des permis de chasse se fera Je samedi 20 aout de 8 h à 12 h à la mairie.

Chaque chasseur doit se procurer lui même son assurance de chasse et la présent-

Le timbre foderal (IO5 F) est vendu au Crédit agricole. La mairie peut se chargor do les acheter si chacun apporte la somme nécessaire.

Le 1016 des chrisseurs aura lieu le 22 Janvier 1984.

Enfin, l'assemblée générale après avoir pris connaissance des démarches pour le lapper des sangliers a décidé de continuer son action pour aboutir à une décision favorable et de demandor l'appui du Conseil Municipal et du Conseiller général, 120, 71 ma son de la regret 1

J.M. Kieken.

Procheine séance : Mercredi 3I Aout 83 : FILM / "BUTCH CASSIDY et le KID "

285 12 121 34

- 6 -

-TRIBUNE LIBRE -

" Savez-vous que ..."

Il y a des riches en France et en Ardèche.
L'Impôt sur les grandes fortunes a permis de les trouver, IOI 050 contribuables ont payé l'impôt sur les grandes fortunes en 1982. Il faut rappeler que la grande fortune se situe à trois cent millions de nos anciens francs quaquels peuvent s'ajouter deux cent millions de biens professionnels.

Parmi eux, I6.613 ont déclaré exercer une activité agricole, c'est ceux que l'om peut appeler les paysans aux mains blanches (savoum suramin pas coumo es foutu um bitchar).

Ce qui m'a le plus ébahi, c'est de savoir que dans notre pauvre Ardèche, ils sont I82 à avoir payé cet impôt. Oui, vous avez bien lu! cent quatre vingt deux.

Augmenter l'impôt sur les grandes fortunes ne les mettrait pas sur la paille. Quand je compare leur fortune au budget de ma commune, j'ai de terribles démangeaisons à la pointe de mon pied.

GARIDEL Noel.

(Ces renseignements sont tirés du journal "La Terre".)

+ + + + + + + + + + + + + + + + + + +

- TRIBUNE LIBRE

(Mme LACHGAR Wonne)

" PENSEZ A LA SANTE DE VOS ENFANTS " (distribué par l'Hopital de Villejuif)

Tous ces additifs sont actuellement autorisés en France mais doivent être indiqués.

FREINEZ L'UTILISATION de ces ADDITIFS en SELECTIONNANT LES PRODUITS que vous ACHETEZ. C'est le CONSOMMATEUR qui CONDITIONNE les OPTIONS DU FABRICANT.

Reproduisez ce document, distribuez le autour de vous, affichez le et surtout, utilisez le. Il y va de votre santé.

TOXIQUES CANCERIGENES :

E 102 IIO I20 I23 I24 I27 2II 220 225 230 25I 252 3II 330 407

330 : le plus dangereux. (Schweppes citron, certains appéritifs, Banga, moutarde Aroma, crème de fromage "la Vache qui rit", etc...)

SUSPECTS (études en cours)

E 125 I3I 141 142 I50 I53 I7I 172 210 217 215 216 232 24I 338 340 34I 460 462 4776

INTESTINS (perturbations)

E 22I 222 223 224 226

DERME (peau)

E 220 23I 232 233

DIGESTION (perturbations)

E 330 339 340 34I 400 46I 462 463 466 467.

CALCULS RENAUX

E 447

DESTRUCYION VITAMINE B 12

E 220

ACCIDENTS VASCULAIRES

E 230 25I 252

CHOLESTEROL

E 320 32I

SENSIBILITE CUTANEE

E 3II 3I2

APHTES

進 330

DIGESTION

E 407

PRODUITS CANCERIGENES

E 131 142 210 212 213 214

Exemples : E IO2 Bonbons (Pie qui chante) E I2O Pastis Duval, EI5O Picon Martini E 339 Coca cola.

E 330 Te plus dangereux (Banga, Canada Dry, certaines limonades...)

The state of the s

and the property they are required

INOFFENSIFS

100 TOI IO3 IO4 IO5 III I2I I22 I32 I40 I5I I60 I6I T62 20I 202 203 236 170 I75 180 200 237 I8I 239 260 26I 270 280 293 300 30I 302 304 305 306 307 308 309 322 325 326 327 33I 333 334 335 336 337 40I 402 403 406 408 404 405 410 4II 413 402 42I 440 470 471 472 473 474 475

- Mme LACHGAR -

- TRIBUNE LIBRE -

DECENTRALISATION ? Le changement reste à faire.

La législation à propos de la Décentralisation prévoit des pouvoirs plus importants pour le Conseil régional, le Conseil départemental et les Conseils municipaux. Donc plus de responsabilités aux élus.

Oui mais! Il semble que certains fonctionnaires n'ont pas compris le changement

En effet, qui dit décentralisation doit conduire à la différenciation. C'est à dire qu'on tienne compte des situations différentes, des efforts et des responsabilités que les élus font, donc qu'on ne prenne pas des décisions qui s'appliquent à tous.

- 8 -

D'autre part qu'evant de décider, il y ait concertation et informations, l'on pourrait ajouter :

- la rapidité d'examen, de transmission des dossiers.

- la possibilité de réaliser des expériences, donc d'une marge de manoeuvre.

Ce n'est pas ce qui se passe.

Notre maire a déjà eu l'occasion de nous dire combien il faut insister dans certains organismes pour faire entendre la voix des élus. Des contacts ont même été pris avec d'autres maires à ce sujet.

Pour la chasse, l'on sait les difficultés qu'on rencontre avec la Direction Départementale de l'agriculture. Et nous pourrions ajouter d'autres exemples.

Si nous vous alertons sur cette question, c'est que nous avons, avec d'autres bien sûr, la volonté de faire en sorte que la décentralisation se traduise dans les faits et qu'il y ait un véritable changement et que l'on tienne compte des positions des élus, de vos élus.

- A Charle Control C

tal adversario de la companió de esta productivamente par esta de esta de esta esta esta esta esta esta esta e

11

Nous avons alerter le Conseiller général du canton. Nous vous tiendrons au courant et serons fermes.

1. Vol. 1. 14 --

a specific of the second of the second

KIEKEN Jean Marie.

and the Market Action of the All Control

7 15 900 LUCK

Au chevet des forêts méditerranéennes

NTRE les incendies, criminels ou non, la cochenille et quelques autres parasites des arbres, existe-t-il encore un salut pour les forêts méditerranéennes ? Certains commencent à en douter. Chaque année en effet, en région méditerranéenne, dans les six départements qui composent la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les cinq départements de la région Languedoc-Roussillon, la Corse et l'Ardèche, des dizaines de milliers d'hectures de formations forestières plus ou moins dégradées sont la proie des flammes.

L'an dernier, 53 000 bectares sont ainsi partis en fumée, dont 29 000 hectares pour la seule région de Corse. Mais le tribut a été d'autant plus lourd cette année-là qu'une bonne partie des surfaces dévastées était constituée de forêts plutôt que de maquis. Que faire dans ces conditions pour mieux prévenir les incendies, mais aussi pour limiter leurs effets ? Accroître la surveillance, bien sûr, mais aussi avoir une meilleure connaissance de la naissance et de la propagation des incendies, ainsi qu'une vision claire de la manière dont on peut reconstituer le patrimoine forestier en ayant recours à des espèces moins vulnérables au feu

Rien ne devrait ici pousser. A perte de vue ce ne sont que pierrailles rouges et silhouettes de rochers déchiquetés. Ici le pie de l'Ours, là-bas le mont Vinaigre d'où l'on domine tout le massif de l'Esterel. Et pourtant, entre Cannes et Saint-Raphaël, la végétation est là avec ses maquis, denses ici, plus clairsemés ailleurs, et ses arbres dont les racines parviennent — au prix de quel effort — à se frayer un passage dans les roches fracturées du sous-sol. La nature y est grandiose mais aussi fragile; victime de la moindre rupture d'équilibre.

Couvert dense, couvert clair

Victime, par exemple, de la cochenille responsable de la disparition quasi totale du pin maritime, espèce pourtant réputée « agressive », comparée aux autres arbres. Victime encore du dépérissement des cyprès ou des dégâts considérables dus aux ravages des incendies.

Dam cette terre ingrate, bien à l'écart des sentiers trop fréquentés, les forestiers de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) cultivent, sous l'œil vigilant de M. Pierre Ferrandes (1), de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes d'origine indigène ou étrangère, afin de déterminer celles qui, dans l'hypothèse de la reconstitution de nouvelles forêts sur les terrains ravagés par le feu, paraissent les mieux adaptées.

Le problème n'est pas simple. En effet, les différentes espèces prises en considération par l'INRA doivent à la fois satisfaire aux conditions climatiques et géologiques particulières des régions méditerranéennes, faire la preuve de leur aptitude à dominer le maquis » et produire, dans la mesure du possible, un bois à haute valeur ajoutée pour l'industrie.

De ces trois conditions, la deuxième n'est pas la moindre, car chacun sait, dans la region, que les ncendies partent le plus souvent de Les forêts méditerranéennes sont, à terme, menacées de mort par les incandies qui en revagent périodiquement de vastes zones. Des chercheurs tentent, non sans succès, de les guérir de ce fléau ou de le prévenir par des méthodes originales.

l'embrasement du maquis ou de la garrique. Les contrôler, c'est-à-dire contrôler leur développement, constitue donc une première mesure efficace de lutte contre les feux de forêts.

- Sous les arbres à couvert clair, explique un chercheut, pousse une broussaille souvent abondante qui favorise énormément le développement et la progression des feux, alors que, au contraire, sous les arbres à couvert dense règne une ambiance forestière plus sombre où le sous-bois est moins abondant et plus humide : le feu a donc beaucoup de mal à s'y propager. » Pour ces raisons, les forestiers rechorchent donc en priorité dans leurs reboisements à reconstituer des peuplements à couvert dense.

Là-bas, dans un vallon sec, cinq cents espèces différentes ont été implantées depuis dix ans sur quelques hectares de terrain. Des espèces d'origine australienne présentant une inflammabilité moindre que les bruyères indigènes font ombre à des sorbiers français, tandis que, plus loin, la silhouette frèle d'une variété d'eucalyptus domine des buissons aux branches de couleur ocre d'origine argentine. « En fait, explique M. Ferrandes, on est allé à la pêche dans toutes les régions du monde où l'écologie carrespondait à celle de notre région ».

Si peu d'espèces ont été perdues depuis la création de ces arboretums, certains essais ont été un échec comme ceux menés avec les pins, exception faite du pin pignon. De même avec des aulnes. Mais de tels résultats, et c'est une lourde contrainte, ne sont obtenus qu'après plusieurs années (2). Les arbres ne poussent pas vite.

Aussi le facteur temps prend-il une importance considérable mais pas toujours bien admise ni bien comprise. C'est à ce prix toutefois que « l'on pourra, comme le fait remarquer M. Ferrandes, remplacer nos forêts dégradées par des espèces aussi productives que possible et qui permettent de retarder les incendies.

Des résultats dans ce sens ont déjà été obtenus et c'est la raison pour laquelle on songe à créer, par exemple, des bandes pare-feux et pare-étincelles avec certains eucaiyptus moins inflammables que d'autres espèces.

Certaines variétés d'acacias australiens se plaisent bien sur ces terrains. Il en va de même pour des cèdres, des Douglas californiens et quelques cyprès. Quoique résineux, ces arbres forment des peuplements très peu combustibles à l'âge aduite et, qui par leur couvert très dense, permettent un contrôle facile du sous-bois. Il n'est pour s'en persuader que de voir les plantations de Douglas de l'INRA sous lesquels rien ne pousse ce qui empêche pratiquement tout démarrage de feu.

Ce type de solution suscite cependant les protestations de quelquesuns qui déplorent que la reconstitution des forêts passe par les résineux sans faire appel aux feuillus. Un argument que M. Ferrandes balaye en faisant remarquer que, « dans des conditions difficiles, les résineux peuvent jouer le rôle d'espèce pionnière car ils présentent des croissances initiales rapides et sont seuls capables d'assurer à la fois un couvert rapide du sol et la reconstitution d'un humus favorable par la suite aux espèces feuillues « qui ne s'installent en général » que très lentement ».

Des forêts-mosaïques

A cet aspect du probième que pose la reconstitution sur les terrains ravagés de « foreits-mosaïques » composées de parcelles d'espèces diverses, s'ajoute celui, en amont, de la gestion du sous-bois, point de départ de la plupart des feux. Limiter leur extension et leur violence, réduire leurs conséquences sur la végétation arborée, revient finalement, dit M. Pierre Delabraze, directeur de la station de sylviculture méditerranéenne de l'INRA d'Avignon, à contrôler le développement de la végétation du sous-bois.

Des différentes « strates » qui composent les formations végétales, ce sont les litières avec leurs accumulation de débris au sol et de touffes sèches de plantes herbacées — strate herbacée — qui constituent le lieu privilégié de l'éclosion des incendies. Les broussailles — strate buissonnante — sont l'endroit où ils se développent. Chacune de ces strates — ştrate arborée comprise — présente des combustibles de nature différente — feuilles et aiguilles, ra-

meaux et branches, petits et gros bois - dont la répartition et l'état physico-chimique favorisent plus ou moins, en fonction de la saison, des incendies rapides ou lents, faibles ou puissants.

Litières et couvertures

C'est dans les couvertures mortes du sol qui craquent sous la semelle que les incendies naissent et s'étendent ensuite jusqu'à la cime des arbres par l'intermédiaire de tous ges buissons que forment, selon les régions, les bruyères, les cistes, les ajoncs épineux, le romarin, etc.

Puis le feu s'alimente à nouveau dans les couches basses de la végétation et se communique aux arbres en un perpétuel recommencement.

On conçoit donc, explique M. Delabraze, que « chaque discontinulté entre les strates de végétation provoque un changement de rythme du développement de l'incendie, généralement avec une phase de ralentissement ». En débroussaillant et en élaguant les arbres, on peut diminuer ainsi la puissance de l'incendie potentiel et éviter l'embrasement des cimes. TRIBUTE . LIBRE



du 13.7.83

De telles actions ne peuvent être menées de manière aveugle dans la mesure où un débroussaillage - mêcanique, chimique ou animal - peut favoriser la crossance d'une couverture végétale basse plus inflamma-ble et plus combustible que la précédente, C'est la raison pour faquelle, dente, C'est la raison pour faquelle, avant toute chose, les chercheurs de l'INRA s'appliquent dans la station de sylviculture d'Avignon à mieux contaître l'inflammabilité des différentes espèces et des matériaux cou-

vrant le sol ainsi que les périodes de l'année durant lesquelles ce paramètre est à son maximum.

Pour ces études, les chercheurs de l'INRA ont quelques appareils à leur disposition pour effectuer, d'une part, des tests d'inflammabilité qui caractérisent le moment d'apparition de la flamme et, de l'autre, des essais de combustibilité permettant de déterminer le temps pendant lequel les matériaux étudiés brillent

De telles expériences sont menées à Avignon sur un «épiradiateur» qui permet la détermination des inflammations spécifiques des échantillons végétaux et de leurs variations saisonnières, mais aussi sur un * banc d'essai thermique * des couvertures mortes - litières - à partir duquel sont analysés l'influence de brûlés, l'influence de la pente du terrain, les masses volumiques critiques, les flux énergétiques développés, etc.

Parallèlement, d'autres opérations sont conduites sur le banc d'essai thermique de Gardanne (Bouchesde-Rhône), où sont recenstituées sur des wagoninets des tranches de vegetation que l'on soumet ensuite au feu pour suivre la manière dont il progresse selon qu'il a lieu en période de vent ou non.

Il ressort de ces travaux que tous les végétaux n'ont pas le même comportement au feu et que, au sein d'une même espèce, l'inflammabilité peut varier en fonction du stade végétatif de la plante ». Telle variété d'eucalyptus présente, par suite de compositions chimiques différentes, une inflammabilité moindre de ses feuilles hautes que de ses feuilles basses.

. Des végétaux comme les bruyères, explique un chercheur, les ajones et le thym, les rejets de plantes à feuilles persistantes comme le chêne vert, les semis de pin d'Alep, les graminées à partir de leur fructification sont éminemment inflammables toute l'année pratiquement. Les semis de pin maritime, le buis, les genevriers ne le sont guère que pendant la période estivale. Il faut, en revanche, des conditions climatiques un peu plus diffictles pour que le chêne kermès, les cistes, les cytises et le romarin présentent une inflammabilité certaine. Arbousier, cèdre sont quant à eux relativement peu inflammables. Pour les litières, les dangers vont en décroissant lorsque l'on passe des couvertures mortes du chêne pubescent aux aiguilles des pins maritimes et laricio, puis à celles du pin d'Alep et enfin aux tapis d'aiguilles de cèdre ou de feuilles d'arbousier dont les combustibilités sont faibles. »

Le mariage des méthodes

Toutes ces données permettent de dresser des cartes saisonnières de risques qui contribuent à un meil-leur déploiement des forces d'intervention mais aussi de déterminer les zones, à débroussailler en priorité. « Cet aménagement des sous-bois, explique M. Delabrazo, nécessite des interventions délicates, souvent spécifiques et ponctuelles. Norma-

lement, un site forestier fournit des espéces intéressantes à développer ici, à limiter là. «

Aussi met-on ca wavre pour mieux contrôler ce sous-bois des débroussaillages manuels ou mécaniues que complètent des épandages d'inhibiteurs de croissance et d'herbicides à action foliaire ou racinaire nour rabattre la strate arbustive, des feux contrôlés déclenchés en période non dangereuse - feux «à cule » qui progressent contre le vent pour éliminer litières, couverture morte et arbustes, et demain peutêtre un entretien du sous-bois par des troupeaux.

Toutes ces méthodes ont donné des résultats satisfaisants, mais les programmes de recherche menés sont loin d'avoir fourni toutes les informations nécessaires à un bon mariage de ces différentes méthodes un temps décriées pour certaines d'entre elles et qui depuis peu inversement, au vue de ce qui a été fait, ont quelquefois déclenché chez les responsables locaux un enthousiasme qu'il convient parfois de freiner.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) En association avec la station bo-tanque d'Antibes.

(2) Il manque encore aux forestiers un hiver froid pour mieux jugar de la résistance des espèces plantées.
Le monde "137-83

La fin du pin maritime

La forêt méditerranéenne, selon:qu'elle est sur terrain calcaire ou cristallin, est différente.

En milieu cristallin, dans les massife des Maures et de l'Esterel. la végétation est acidophile. En dépit d'une régénération naturelle abondante, la pin maritime dont les incendies avaient favorisé le développement, disparait.

Restent en zone chaude le chêne-liège, en zone moins chaude, le chêne blanc et, en zone très sèche, le chêne vert, tandis que sur les versants hord et frais on trouve des châtai-gniers. Au sol, c'est le royaume du maquis avec ses bruyères élevées et ses cistes.

En milieu calcaire, le pin d'Alep et le chêne vert sont présents dans les zones chaudes et sèches (Bouches-du-Rhône par exemple), tandis que les zones humides sont le royaume du chêne blanc.

Au sol, le romarin, le thym, la lavande et le filaria le disputent à une espèce naine de chêrie : le chêna kermès.